



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 février 2011

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE LA
PROPRETE URBAINE - DEMANDE DE PERMIS
DE CONSTRUIRE DE BATIMENTS MODULAIRES

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
10 février 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

PATRIMOINE ET MOYENS

**CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL DE LA PROPRETE URBAINE -
DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE DE BATIMENTS
MODULAIRES**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de la réorganisation des services, les besoins de l'activité « propreté urbaine » font apparaître la nécessité de regroupement sur un même site des équipes d'intervention. Un positionnement à proximité du centre-ville, cœur de leur activité, et la libération prochaine par la Communauté d'Agglomération de Niort des locaux anciennement occupés par la station d'épuration quai Maurice Métayer, ont apporté une réponse positive à la problématique.

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 20 septembre 2010, a approuvé le Dossier de consultation des entreprises (DCE) pour l'installation des bâtiments modulaires et a autorisé Madame le Maire à signer le marché.

L'entreprise SOLFAB a été retenue pour effectuer cette prestation. Aussi, il convient à ce stade des études, de déposer la demande de permis de construire pour l'installation de ces bâtiments destinés à accueillir les agents du service de la propreté urbaine.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à déposer la demande de permis de construire pour l'installation de bâtiments modulaires au Centre technique municipal de la propreté urbaine.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL